

## LES PRISES DE DÉCISION DU CNF

*Le Conseil National Fédéral s'est déroulé les 16 et 17 novembre derniers.*

Il s'est tenu en présence de 75 délégué-es représentant la plupart des organisations fédérées et l'UFR. Si on peut regretter l'absence de certaines, notamment dans le secteur associatif, et le fait que nous n'ayons pas fait le plein des délégué-es délibératifs (35 sur les 90 prévus), la teneur des débats a été à la hauteur des enjeux de la situation actuelle du pays.

La première journée a été notamment consacrée à l'actualité des attaques du gouvernement tant contre le monde du travail en général (ordonnances Macron en premier lieu et cadeaux aux plus riches avec la baisse de l'ISF quand les plus précaires voient les APL diminuer et la CSG augmenter sans compensation pour certain-es) que contre nos secteurs (réforme des études post bac, baisse drastique des emplois aidés, budgets dans nos ministères, etc.).

Les discussions ont permis de faire le point sur la stratégie des luttes engagée au niveau de la confédération mais aussi à celui de la fédération avec la reconstruction d'une interfédérale pérenne. Si la 1<sup>ère</sup> fait toujours débat sur le côté unitaire ou non des journées d'action et sur la question de leur côté perlé, il a été reconnu la prise de responsabilité de la CGT qui n'a pas hésité à appeler, parfois seule, pour exiger le retrait du projet de loi Travail XXL quand d'autres organisations tergiversaient.

Concernant l'interfédérale, c'est à l'initiative de la FERC qu'elle a été relancée, alliant syndicats de personnels et organisations lycéennes et étudiantes, afin de mener une bataille unitaire contre le projet de mise en place d'une sélection et de prérequis généralisés à l'université.

En parallèle, la FERC mène d'ailleurs une campagne d'information avec affiches et quatre pages dénonçant ladite réforme... Pour allier le dire au faire, le CNF a suspendu ses travaux le jeudi après-midi pour participer à la manifestation interprofessionnelle parisienne.

Lors de la deuxième journée, les délégué-es se sont penchés sur la validation de la feuille de route de la FERC pour l'année à venir avec deux débats plus poussés : celui sur la précarité et l'évolution de l'emploi avec le recours à l'auto-entreprenariat ; les élections professionnelles à venir.

Après une séance d'amendements, elle a été adoptée à 98,22 % des votes exprimés. Elle porte notamment les perspectives d'actions suivantes :

- La lutte contre les réformes en cours ou à venir notamment par le biais de campagnes de communication et la construction de mobilisations professionnelles et interprofessionnelles.

- La poursuite du travail au sein de la CGT avec les autres fédérations et la confédération.

- La prise en compte des nouveaux statuts des travailleur-ses et la lutte renforcée contre la précarité.

- Le travail unitaire avec les autres organisations syndicales et plus largement, dans l'indépendance et le respect des prérogatives de chacun-e, avec les associations et les partis politique prêts à faire barrage aux projets antisociaux du gouvernement et du patronat.

- La création de référent-es fédéraux dans les territoires pour créer une dynamique dans nos secteurs.

- Le renforcement de la syndicalisation et de la continuité syndicale.

*(Voir feuille de route en supplément)*

## La CGT Culture quitte la FERC

**Suite au congrès extraordinaire de l'UGFF pour adopter les nouveaux statuts de l'UFSE et conformément à sa volonté exprimée depuis longtemps, la CGT Culture a fait part à la Fédération au printemps dernier de sa décision d'engager les débats au sein de l'organisation sur sa désaffiliation de la FERC pour une affiliation directe à l'UFSE.**

**Afin de régler la situation avant 2018, pour ne pas interférer dans la préparation des élections professionnelles prochaines, il a été décidé d'engager le processus de changement d'affiliation le plus rapidement possible, dans le respect des statuts des différentes organisations concernées.**

**La CGT Culture a tenu un congrès statutaire extraordinaire en septembre. Ses militant-es ont fait le choix, à plus de 98%, de changer son affiliation fédérale.**

**Le CNF devait se prononcer sur la question et a acté cette désaffiliation avec les votes suivants :**

**Mandats représentés :  
201 017 (98,96 %)**

**Mandats exprimés :  
20 603 (98,03 %)**

**Pour : 18 305 (88,85 %)**

**Contre 2 298 (11,15 %)**